



COMPTE RENDU CONSEIL DU QUARTIER EUROPÉEN

– 1^E RÉUNION

Réunion en visioconférence du 27 février 2021 de 9h30 à 12h45

Présent.e.s

Membres Conseil de quartier :

Habitant.e.s : M. Andreczj Mikiciuk ; Mme Christine Baligant ; M. Michel Keppers ; Mme Sophie Picard ; M. Lilian Versange ; M. Youssef Qarnouf ; Mme Mria Nistor ; M. Tim Verhaegen ; Mme Joséphine Wood ; Mme Jany Delfosse ; M. Charles Mertens

Représentant.e.s des associations :

M. Alain Dewez (Comité d'habitants de la rue Luther) ; M. Jean-Pierre Brouhon (ACCJM) ; Mme Danielle Beeldens (Autour de Marguerite) ; Mme Carolien Zandbergen (EU Cycling Group) ; Mme Barbara Bentein (G.A.Q) ; Mme Ella De Créé (Les Maisons de Quartier).

Bruxelles Participation : Caroline Cosyns, Alya Dirix et Constantin Lazarou (coordinateur.trices de projets) ; Samy Hadji et Astride Nderagakura (facilitateur.trices de terrain).

Les personnes de référence pour le Conseil du Quartier Européen sont Alya Dirix et Astride Nderagakura.

Introduction

La volonté de cette première réunion est triple : faire connaissance entre les membres du Conseil de quartier, poser le cadre de ce qu'est un Conseil de quartier et répondre aux questions générales et pratiques.

Les membres se rencontrent pour la première fois et se présentent les uns aux autres. Il leur est demandé d'évoquer ce qui les a décidé de participer au Conseil de Quartier. De nombreuses convergences apparaissent dans leurs motivations :

- Participer à l'évolution du quartier, co-construire et intégrer les citoyens dans les décisions politiques
- Maintenir l'ambiance chaleureuse surtout en ces temps de pandémie
- Engagement sur les questions de patrimoine, des espaces verts, de la verdurisation, protection des oiseaux
- Trouver des solutions (mobilité, sécurité routière, numérique, urbanisme) pour le quartier
- Favoriser la cohésion sociale, briser l'isolement
- Promouvoir l'aspect cosmopolite du quartier
- Mention du très apprécié Parc du Cinquantenaire pour quelques membres adeptes des installations sportives, ainsi que de la partie limitrophe avec le Quartier Saint Josse



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be



Fonctionnement du Conseil de Quartier et du Budget Participatif

Qu'est-ce qu'un Conseil de quartier ?

Partenaires privilégiés de la Ville, les Conseils de quartier sont des lieux de dialogue, d'échange et de transparence. Le Conseil de quartier identifie et fait remonter les besoins du quartier. Il renforce le lien social entre habitants, associations et commerçants.

Le Conseil de quartier est « mandaté » dans sa mission par le Conseil communal. Il peut être sollicité par la Ville ou bien lui soumettre des avis suivant son travail.

Quel est le processus de sélection des membres ?

Un Conseil de quartier est un groupe de citoyen.ne.s (volontaires tirés au sort) et de représentant.e.s associatif.ve.s qui identifie ce qui est important pour le quartier. Un processus de tirage au sort des habitant.e.s est mené pour refléter la diversité du quartier. Chacun des membres représente un profil (indépendant.e, employé.e, catégorie d'âge, genre, ...) présent dans le quartier, assurant une représentativité du territoire.

Afin de refléter au mieux la diversité du quartier, 6 représentant.e.s d'associations locales se joignent aux 11 habitants. Dans un premier temps, toutes les associations locales actives ont été répertoriées. Ensuite, un appel à candidature a été lancé par mail. 6 associations ont été retenues sur base des critères suivants : ancrage local, diversité de publics, diversité de thématiques, arguments de motivation.

Chaque membre siège un an et peut renouveler sa fonction pour un an.

La Ville de Bruxelles développe au fur et à mesure ses Conseils de quartier, après Neder-over-Heembeek/Mutsaard qui a débuté l'an passé, au tour du Quartier européen et de façon concomitante celui de Haren est mis en place.

Bruxelles Participation accompagne le Conseil de quartier et l'aidera à construire son autonomisation dans le futur. Avec le temps, le Conseil développera sa propre dynamique et décidera de quand ses réunions auront lieu, qui assumera quel rôle (secrétaire, preneur de notes, modérateur...), quels sujets sont à traiter etc.

Les missions du Conseil :

Trois rôles/missions pour le Conseil :

Consultation : le Conseil de quartier peut être sollicité afin de donner son avis sur des projets liés au quartier. En ce sens, il joue un rôle de « Super-panel citoyen ».

Proposition-information : en contact avec l'ensemble des acteurs du quartier, il propose des initiatives, informe ou interpelle le Collège sur projets importants pour le quartier.

Accompagnement du budget d'investissement participatif.



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be



Qu'est-ce que le budget participatif ?

Le budget participatif marque la volonté de la Ville d'associer les citoyens aux décisions d'investissements publics pour leur quartier. Au travers d'un appel à idées, des projets sont identifiés afin de répondre aux besoins et attentes concrètes des habitants. C'est une partie du budget d'investissement de la Ville qui est donc allouée à des projets proposés par les citoyens pour répondre à des besoins du quartier.

Le budget participatif du Quartier Européen débutera fin avril/début mai 2021.

Il y a deux catégories de projet :

- 1) Les idées à destination de la Ville de Bruxelles, pour qu'elle réalise elle-même la mise en œuvre du projet.
- 2) Les idées portées par les habitants eux-mêmes, soutenues financièrement par ce budget participatif et avec l'aide de Bruxelles Participation.

Ces idées seront analysées par Bruxelles Participation, puis elles seront analysées par les autres services de la Ville pour s'assurer de leur faisabilité technique. Enfin, elles seront aussi analysées par le politique. Après des ateliers de travail sur ces projets, un vote ouvert à tous les habitants sera lancé. La décision finale appartient in fine au Collège.

Suite à ces explications, les participant.e.s rejoignent 4 sous-groupes, chacun d'eux est animé par un facilitateur.trice.

L'objectif de ce sous-groupe est de poser des questions de clarification. Les rapporteur.trice.s identifié.e.s présenteront les questions à l'ensemble du groupe.

La réponse aux questions est apportée en plénière par l'Echevin de la Participation, Arnaud Pinxteren.

Questions & réponses

Echanges suite aux questions des membres avec Arnaud Pinxteren

Du Budget Participatif

Pourquoi a-t-on décidé de faire des budgets participatifs par quartier ?

Une réflexion sur la réalité de Bruxelles a été menée, la Région et la Ville vivent autour de ses quartiers, ceux-ci ont des réalités différentes, une approche plus localisée est, dans ce cadre, importante. Aussi, donner un outil tel qu'un conseil de quartier à ces territoires permet de prioriser ses besoins. Le souhait également était de ne pas mettre des quartiers en concurrence et de ne pas entreprendre un projet dans un quartier que l'on ne connaît pas vraiment.

Quel montant sera attribué au Budget Participatif ?

Le budget n'est pas encore déterminé pour le Quartier Européen mais 1 million d'euros est disponible à répartir entre les budgets participatifs de Haren et du Quartier Européen.



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be



Si les projets retenus dépassent le budget, une négociation d'extension de budget est envisageable avec le bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close.

Qu'est-ce qu'un projet d'investissement ?

Par exemple, dessiner un passage pour piétons, c'est un budget d'investissement. Demander un employé pour faire la circulation, c'est du fonctionnement. Par exemple, à Neder-Over-Hembeek-Mutsaard : projet d'un café citoyen intergénérationnel : demande d'aménagement d'un lieu, les fonctions d'animation ne pourront être reprises dans ce budget. Le réaménagement d'un espace non bâti : installation de bancs, de jeux pour enfants...

Pourquoi permet-on aux gens qui n'habitent pas le quartier puissent voter pour le Budget Participatif ?

Dans les faits, il n'est pas prédominant que des personnes hors du quartier participent au vote. Bien que des citoyens puissent avoir des avis pertinents alors qu'ils n'y habitent pas, le vote reste réservé aux bruxellois.

Une analyse des votes sera faite entre les votes locaux et les autres et si nécessaire des réajustements peuvent être faits. Le Conseil de quartier est là aussi pour rééquilibrer si nécessaire en analysant les projets et en rendant un avis au Collège.

Quid si on a déjà des projets ?

C'est parfait ! Il y a un processus dans le Budget Participatif dans lequel vous pouvez rentrer des projets en tant qu'habitant.e.

Qui a le dernier mot sur les projets du Budget Participatif ?

Le Collège et le Conseil décident conjointement des projets, Arnaud Pinxteren insiste sur l'aspect collaboratif du processus et non hiérarchique : le Conseil aura une place équitable dans les discussions autour des projets. Il y a là une co-décision basée sur plusieurs expressions : vote des citoyens et analyse du CQ avant décision du Collège.

Des projets existants

Quel rôle pour le conseil de quartier dans les projets existants ? Quels projets existent déjà ? Comment peut-on s'intégrer dans les projets existants ?

Il y a déjà de nombreux projets en marche (cf la construction du rond-point à Schuman), dans ces cas-là il est difficile d'inclure de la participation dans des projets avancés, spécialement ceux qui ne sont pas propres à la Ville. Toutefois, il est important de noter qu'il y a des sujets où la consultation est possible, et souhaitée, soit par la Ville, soit par vous. Par exemple à Neder-Over-Hembeek-Mutsaard, le Conseil est consulté sur la ZIR4 et une demande est faite par la Ville pour avoir l'avis du Conseil sur le Plan commercial, entre autres. Si dans votre quartier un projet doit voir le jour dans un ou deux ans, la consultation du Conseil pourrait être envisagée.

De nombreux projets imbriquent les différents niveaux de pouvoir : le Conseil va travailler sur les projets au niveau communal, cela permet déjà de nombreuses choses.



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be



Rôle de Bruxelles participation

Quel est le rôle de Bruxelles Participation ?

Bruxelles Participation est un service de l'administration de la Ville qui développe la logique de transversalité pour la participation dans les services et projets de la Ville. Ce service met en place et accompagne les citoyens dans les multiples parcours de participation au sein des divers projets de la Ville. Objectif : renforcer et développer la culture de la participation.

Du Conseil de quartier

Qu'entend-on par autonomisation du Conseil de quartier ?

Le Conseil de quartier ne doit pas avancer seul. Il y aura un accompagnement de Bruxelles Participation dans les besoins, afin de faire en sorte que le Conseil puisse s'approprier l'outil, exercer les missions. Un équilibre à trouver ensemble pour réfléchir à des articulations.

En terme de représentativité du quartier, quelle est la légitimité du Conseil ?

Sans élection des membres du Conseil, il n'y a donc pas de représentation démocratique, mais il y a bien une légitimité dans la représentativité de la diversité, notamment grâce au processus du tirage au sort. L'important est de vous mettre en capacité de reprendre les idées et d'être nourri par les habitant.e.s.

Qu'attend-on du Conseil en terme d'opinion ? Une unique opinion ou des opinions diverses ?

Comme au Collège, c'est un modèle par consensus, à la recherche d'un rapprochement des points de vue. L'idée est de mettre en capacité ce processus de convergence d'opinions.

Quels sont les inspirations des conseils de quartier ? Utilise-t-on des outils inspirés d'autres villes belges ou pays ?

La Ville de Bruxelles a effectivement regardé et analysé comment d'autres villes et États travaillent et instaurent divers modèles. Par exemple en France une loi institue les Conseils de quartiers et ses membres sont élu.e.s.

La Ville s'est inspirée de nombreuses sources et a développé un format hybride, motivé par la volonté de représenter les quartiers et leur diversité : c'est le tirage au sort des habitant.e.s, innovation de Bruxelles-Ville.

Comment fonctionne la sélection des membres des conseils de quartier ? Comment sa diversité est-elle garantie ?

Le Conseil de quartier étant un nouvel outil, il était donc nécessaire de toucher de nouvelles personnes. Cela passe par un tirage au sort stratifié : Premièrement, 2000 personnes reçoivent aléatoirement un

courrier invitant à postuler au Conseil. En fonction des réponses reçues, on catégorise les personnes qui ont répondu (âge, genre, études, fonction, etc). et un nouveau tirage est fait : ce tirage est réalisé par



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be



profil, représentatif de la population du quartier. Chaque membre du Conseil représente donc un profil présent dans le quartier, de manière proportionnelle.

Par ailleurs, les associations sont intégrées dans le Conseil : cela permet de compléter les profils des habitants et exercer un rôle de relais en fonction des publics que les associations touchent. De plus, le Conseil de quartier est composé de plus d'habitant.e.s que d'associations : c'est important car les associations possèdent déjà des canaux d'information supplémentaires.

Information/communication

Qu'est-ce qui est prévu en terme de communication ?

La Ville identifie certains éléments, mais a besoin que les habitants puissent également pointer leurs canaux d'information qui sont propres au quartier. De plus, divers outils vont être produits ou existent : un site web, des supports papier et vélo cargo qui permettra d'aller dans les différents quartiers.

Par ailleurs, la plateforme Faire Bruxelles Samen est la plateforme des projets participatifs de la Ville de Bruxelles. D'ici quelques mois nous devrions basculer vers une nouvelle plateforme qui permettra de pouvoir échanger avec les citoyens, mais également d'avoir un espace pour les réunions du Conseil et ses échanges. Les adresses mails des membres seront échangées entre eux et elles.

Le compte-rendu peut-il être diffusé ou pas ? Quid des réseaux sociaux ? Comment faire participer les citoyens ? Quels moyens pour consulter les habitants et rendre compte de ce que l'on fait ?

Le compte-rendu écrit se fait actuellement par Bruxelles Participation, il est possible de le diffuser. Une adresse mail spécifique au Conseil du Quartier européen va exister prochainement ce qui permettra aux citoyens d'entrer et d'envoyer des courriels au Conseil.

Animation

Trois questions sont posées dans chaque sous-groupes. Les éléments repris ci-dessous fusionnent plusieurs réponses.

L'année prochaine, je serais satisfait.e de ma participation au Conseil de quartier si...

- Nous réalisons un projet (le mien ou d'un autre) et il valorise le quartier
- Bewust zijn van de omgeving
- Nous nous connectons avec les gens, nous entretenons du partage
- Nous sommes réellement utiles, nous réalisons du concret
- Nous trouvons un programme à défendre en commun, nous arrivons à des consensus
- Tout le monde est écouté, de manière équitable, sur son expérience du quartier
- Les membres et citoyens échangent et s'impliquent dans le quartier, si un réseau est créé

De quoi ai-je besoin pour participer au Conseil de quartier ?

- Une bonne communication digitale (mail, whatsapp..) ou papier (flyer, posters...) avec les citoyens mais aussi entre les membres
- Se voir en présentiel entre membres mais aussi rencontrer les citoyens



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie
Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30
bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be
www.bruxelles.be • www.brussel.be



- Trouver un cadre précis pour se concentrer sur des sujets concrets
- Réunir nos idées
- Un suivi administratif, par une personne par exemple
- Le Conseil doit être soutenu et suivi
- Une communication peu invasive, pas de mails intempestifs et des documents courts et clairs
- Connaître les associations du quartier

Que puis-je apporter au Conseil ?

- Expertise en communication, en photographie et en matière de projets innovants
- Connaissance du réseau du quartier, faire le lien et être à l'écoute
- Mon humour un peu britannique
- Optimisme, créativité, modération, motivation, enthousiasme...

Arnaud Pinxteren conclut sur l'envie commune que le Conseil soit utile, et qu'il soit un réel espace de dialogue. On ressent toute l'énergie positive des membres, ce qui est vraiment stimulant. L'échevin remercie tous les membres pour leur présence.

Agenda

Les prochaines réunions viseront à poser un diagnostic du terrain, de pointer les enjeux afin de retirer ensemble les priorités principales sur lesquelles pourrait travailler le Conseil et donner un cadre général au Budget participatif.

Samedi 20 mars à 9h30

Diagnostic des enjeux du Quartier Européen

Mercredi 31 mars de 19h à 21h30

Rencontre du Collège

Conclusion et suites

Avant de se séparer, le mot de la fin de la part des membres...

- « Enthousiaste »
- « Positif, belle entente »
- « Espoir... »

Impression globalement positive exprimée par les participants sur le Conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be



La prochaine réunion visera à poser un diagnostic du terrain et pointer les enjeux afin de retirer ensemble les priorités principales sur lesquelles pourrait travailler le Conseil et donner un cadre général au Budget participatif.

Pour cela, il est demandé d'envoyer pour le 15 mars une (ou 2 max) illustration (photo/dessin/une image du net en nous indiquant le lieu) qui représente un enjeu pour le Quartier européen.

La séance se termine par une photo de groupe et les remerciements de la participation active des membres. Rendez-vous le 20 mars.



CONSEIL DE QUARTIER QUARTIER EUROPÉEN • WIJKRAAD EUROPESE WIJK

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmainlaan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30

bruxellesparticipation@brucity.be • brusselparticipatie@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be